



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Inspecteur / Inspectrice du travail

Fonctionnaire d'état, l'inspectrice ou l'inspecteur du travail contrôle l'application par les entreprises de la législation en vigueur (horaires, congés, contrat d'embauche, licenciement...). Et les sanctionne si celles-ci ne respectent pas le Code de travail. Il ou elle joue aussi un rôle de conseil.

SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

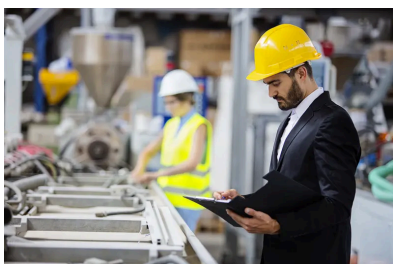
Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Secteur professionnel : Fonction publique

Centres d'intérêt : Enquêter, analyser l'information, je veux en faire mon travail, Je veux être utile aux autres, Je veux faire respecter la loi



© milanvirijevic/E+/Getty Images

Le métier

Sécurité des personnels, durée du travail, rémunération, représentation syndicale... maîtrisant les lois et règlements qui régissent le monde du travail, ce ou cette fonctionnaire d'Etat veille à leur respect dans les entreprises. Se déplaçant au sein des établissements professionnels, l'inspectrice ou l'inspecteur du travail réalise des audits et des contrôles. Cela porte, entre autres, sur la réglementation sanitaire, les normes de sécurité, l'aménagement des locaux, la conformité des contrats d'embauche, les procédures de licenciement.... Si des infractions au Code du travail sont constatées, il ou elle dispose d'un pouvoir d'appréciation sur les suites à donner, selon la gravité de l'infraction : simple rappel à la loi, mise en demeure de l'employeur pour corriger la situation, amendes... Ce ou cette fonctionnaire intervient aussi en prévention : il ou elle informe les salariés et les dirigeants des entreprises sur leurs droits et obligations et peut intervenir pour gérer les conflits collectifs et les demandes d'autorisation de licenciements. Avoir le sens du contact et savoir faire preuve de pédagogie est essentiel pour expliquer la réglementation en vigueur et régler les désaccords ou litiges en toute impartialité. Du fait de son expertise en droit du travail, la justice peut le ou la solliciter en tant que témoin pour les affaires jugées devant les tribunaux.

Les études

Après le bac

3 ans pour obtenir une licence en droit ou un diplôme équivalent. Le concours externe de recrutement des inspecteurs de travail est accessible avec un niveau bac+3. La majorité des candidats sont titulaires d'un master de droit (bac + 5). En cas d'admission, les lauréats suivent une formation en alternance rémunérée de 18 mois organisée par l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP).

bac + 4

[→ Formation d'inspecteur du travail](#)

Emploi et secteur

Pour aller plus loin

Centres d'intérêt

[Je veux être utile aux autres →](#)

[Je veux faire respecter la loi →](#)

Autres métiers à découvrir

Juriste en droit social

Juriste d'entreprise

Attaché parlementaire

Magistrat administratif

Greffier administratif